

Une nouvelle stratégie pour lever les injustices faites aux femmes en cours d'élaboration

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-03-2012 01:19:14

Une stratégie est en cours d'élaboration par le ministère de la Solidarité, de la femme, de la famille et du développement social, dans le souci de lever les injustices et les comportements abusifs dont est victime la femme, au nom de la loi et à cause de toutes sortes de déviations en société.

L'annonce a été faite par la ministre Mme Bssima Hakkaoui, au cours d'une rencontre de communication sur le thème "La femme entre législation et réalité", vendredi à Rabat.

Ce programme d'action, qui sera mis en place en partenariat avec les départements ministériels concernés, dont celui de la Justice et des libertés, va formaliser une série de mesures allant dans le sens d'une protection plus efficace des femmes contre de tels comportements.

Il s'agit en substance de créer des centres de vigilance et d'intervention, d'institutionnaliser l'accompagnement de femmes victimes de d'actes abusifs ou de tromperie et de réaliser une étude sur les cas de viol, a précisé la ministre, qui a évoqué à ce propos le cas de Amina Filali, qui s'est suicidée dernièrement à Larache après avoir été contrainte d'épouser son violeur.

Tous les textes juridiques peuvent être sujets d'amendement ou d'abrogation dans le cadre du dialogue, de la recherche et des statistiques, tout en impliquant la société civile à cet effet, a estimé de son côté le ministre de la Justice et des libertés, Mustapha Ramid, pour qui "les lois ne doivent pas être en décalage avec la société au point d'être rejetées ou contournées".

Selon lui, l'arsenal juridique se doit de répondre aux préoccupations de la société, d'apporter des réponses aux vrais problèmes et d'améliorer le quotidien de la femme. Le gouvernement adopte une approche "positive" par rapport aux attentes sociétales, a-t-il dit.

Pour sa part, le ministre chargé des Relations avec le parlement et la société civile, Lahbib Choubani, a assuré que la société civile, plus au fait qu'elle est des problématiques et des attentes des citoyens, s'impose désormais en partenaire à part entière dans l'élaboration des lois, conformément aux dispositions de la nouvelle Constitution, estimant que le traitement des problématiques intéressant la femme est "une responsabilité collective".

MAPF